

# News

## Le financement de l'AVS en danger

Michel Pillonel, coprésident

C'est avec une immense déception que le Conseil Suisse des Aînés (CSA) a pris connaissance des résultats de la votation de ce dimanche 24 septembre 2017. Un temps précieux est ainsi galvaudé et toute nouvelle solution sera plus chère que le paquet qui a été rejeté.

Le CSA, qui a soutenu l'idée du paquet de mesures dès le départ, s'engagera pour un financement supplémentaire raisonnable afin de garantir le niveau des rentes actuel. Il luttera contre toute mesure visant à un démantèlement des prestations. Comme premières mesures urgentes, il plaide pour un transfert dans les plus brefs délais des 0,3 pourcent de TVA de l'AI à l'AVS. Toutes les autres

mesures doivent être mûrement réfléchies afin que le peuple procède, au plus vite, au déblocage de la réforme de la prévoyance vieillesse qui perdure depuis plus de vingt ans.

A l'issue de la votation, tout le monde s'accorde à dire qu'une réforme est nécessaire. L'explosion du nombre de personnes atteignant l'âge de la retraite ira

### Table des matières

Le financement de l'AVS en danger	1-2
Editorial	3
Le «CSA-News» devrait être plus percutant et plus agressif	4
Etude-CSA: Luter contre l'isolement grâce aux technologies?	5
Le Centre de contact CFF à Brigue: La gare principale virtuelle de Suisse	6
Améliorations de la loi sur la naturalisation	7
Le Tribunal fédéral confirme: Les limites d'âge sont discriminantes	8
Journée d'étude du CSA au Centre des congrès de Bienne	8
Impressum	8

en augmentant. Or, les cotisations actuelles à l'AVS ne suffisent déjà plus à compenser les rentes. Ce n'est qu'avec les rendements que notre institution sociale garde la tête hors de l'eau. Il semblerait

Après la votation du 24 septembre 2017, la majorité des seniors affichaient des mines dépitées en signe d'incompréhension.



qu'une augmentation de la TVA pour financer le premier pilier a des chances d'aboutir. Mais l'avenir nous le dira! Il y aura lieu aussi d'examiner toutes les autres sources de financement, car il n'y a plus aucun tabou dans ce domaine. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'avenir de l'AVS est en danger car son financement n'est plus assuré.

### Une campagne faussée

Il est incontestable que le paquet de mesures touchant aussi bien le premier que le deuxième pilier était très complexe. L'enjeu de cette votation n'a pas été perçu comme il l'aurait fallu. Tant les 70 francs promis à tous les nouveaux retraités, que la baisse du taux de conversion dans le deuxième pilier, alors que le peuple l'avait refusée précédemment ont été les mesures les plus controversées. En outre, le mélange des mesures entre le premier et le deuxième pilier n'ont rien arrangé non plus. Bref, c'est à un immense tas de gravas auquel le Conseil fédéral et le Parlement doivent faire face et qu'ils devront déblayer au plus vite.

Mais que dire de cette campagne durant laquelle les arguments contre la réforme ont cédé le pas aux déclarations plus ou moins populistes. Ainsi, les jeunes ont été dressés contre les vieux, les actifs contre les retraités, les femmes contre les hommes, les riches contre les pauvres et j'en passe. On a même entendu que le prix d'une chope de bière allait augmenter massivement à cause de la hausse de la TVA. Lorsqu'on parle d'une réforme de la prévoyance vieillesse, de tels arguments sont fallacieux et ce n'est pas sérieux.

### Nous voulons connaître le fameux plan B

La droite du Parlement, alliée pour l'occasion à la gauche de la gauche sortent vainqueurs de cette campagne. Nous en prenons acte!

Durant toute la campagne, les adversaires de la réforme nous ont rebattu les oreilles avec un soi-disant plan B. Maintenant que le peuple s'est prononcé, les gagnants devront enfin sortir ce plan mystérieux. Dans son commentaire, M. Berset a confirmé qu'aucun plan B n'était sur la table. Si ce plan B consiste à augmenter d'une manière générale l'âge de la retraite pour tous et à abaisser le taux de conversion dans le deuxième pilier sans aucune compensation, il n'a pas plus de chances d'aboutir que le paquet de mesures d'aujourd'hui. Si les vainqueurs croient qu'il serait bon de saucissonner les différentes mesures pour faire passer la pilule, personne ne sera dupe et c'est un échec programmé qui les attend. Nous sommes donc tous impatients de connaître ce fameux plan B qui a fait pencher du côté du Non un grand nombre d'électrices et d'électeurs.

Les politiciennes et politiciens sont dorénavant sous pression s'ils ne veulent pas que les seniors perdent leur sourire.



### Quelles mesures pour l'avenir?

Le résultat étant ce qu'il est, nous l'acceptons démocratiquement. Nous osons croire que toutes les parties en présence sauront en tirer les conclusions qui s'imposent. Pour le CSA, cette votation est certes un échec, mais il saura relever la tête. Il veillera notamment à ce que le financement de l'AVS soit assuré et que le niveau des rentes dans le premier pilier ne soit pas affaibli. Comme première mesure, il attend urgemment que le transfert des 0,3% de TVA de l'Al à l'AVS se fasse rapidement et qu'il rencontre un consensus le plus large possible. Pour le deuxième pilier, rien ne presse. La baisse du taux de conversion n'est pas si urgente que cela, compte tenu des rendements nettement plus élevés enregistrés par les caisses de pension en 2016 et 2017. Mieux vaut y réfléchir à deux fois, plutôt que d'aller au devant d'un nouvel échec.

## Editorial

Roland Grunder, Coprésident CSA

Il semble qu'un vent nouveau souffle sur le CSA. Non pas que le passé soit à rejeter ou fasse l'objet de critiques imméritées. Mais les nouvelles technologies sont passées par là. Oui, mon chemin vers la coprésidence débuta par le Groupe de Travail TIC et, précédemment, j'ai eu le privilège de passer plus d'une décennie à la tête de l'Association SwissMedia, association des technologies de l'information et de la communication. Cela mis à part, je suis homme de communication et je n'ai fait que cela dans ma vie et je le fais encore.

### Et la communication, comment la définir?

La Communication c'est l'action de mettre en relation, en liaison, en contact, de transmettre une idée, un message, un texte, une information, sous des formes les plus diverses. C'est aussi un moyen de transmettre une pensée, une conviction pour aller vers le but que l'on s'est fixé. Le CSA est une institution constituée de deux grandes faïtières, l'ASA et la FARES, deux associations qui représentent près de 200'000 membres. Une véritable force qui a pour mission première de défendre les intérêts et les prérogatives d'une catégorie de la population de ce pays toujours plus nombreuses. Rappelons que la Suisse compte à ce jour plus de 2,5 millions de rentiers AVS en augmentations constante.

Dans sa mission prioritaire, le Conseil Suisse des Aînés doit être attentif à la qualité de vie de cette tranche de la population. Il doit être la VOIX DES SENIORS auprès de nos autorités à quelque niveau que ce soit, confédéral, cantonal, communal et même dans les entreprises. Même si les membres du CSA et, a fortiori, ceux des



faïtières et ceux des associations membres ne sont pas tous de la même tendance politique, leurs buts et objectifs sont communs, souvent atteints par des chemins différents. La finalité étant le bien-être et le mieux-vivre de la population des seniors.

### Et comment cela peut-il fonctionner?

L'essentiel, pour ne pas dire la totalité, de notre action passe par la communication. Notre action est COMMUNICATION. Grâce à elle, nous devons être présents, mieux, omniprésents. Tous les moyens que nous offre la communication sont bons et ces moyens ont évolués. Ils sont devenus techniques et technologiques. Ils s'appellent News-Letters, qu'elles soient papier ou électronique, Internet, réseaux sociaux, smartphones, tablettes informatiques. La communication, c'est aussi le réseautage politique, économique, sociétal, culturel, national et international. Partout, nous devons être présents, dire ce que nous faisons, montrer qui nous sommes. Les moyens ne manquent pas et sur-

tout, rappelons-nous qu'à l'heure de la technologie, le bouche-à-oreille, le contact humain, restent des moyens essentiels et à la portée de chacun. La technologie doit rester un support au service des hommes et des femmes qui font la force de notre CSA et de ceux qui le constituent.

Tout, aujourd'hui passe par la communication, tout est communication. Nous devons en faire bon usage tout en restant à l'écoute de ceux qui constitue notre objectif final: les Seniors afin qu'ils bénéficient d'une qualité de vie digne et à la hauteur du travail qu'ils ont donné à ce pays tout au long de leur vie active. Garantir les acquis, assurer la pérennité de notre système social et de santé, ce ne sont là que quelques aspects des objectifs que s'est fixé le CSA et les communiquer par les moyens modernes aujourd'hui disponibles.

# Le «CSA-News» devrait être plus percutant et plus agressif

Reinhard Hänggi, rédacteur

L'enquête auprès des lecteurs se solde par un résultat positif. Le CSA-News est lu volontiers et les thèmes qu'il aborde sont intéressants et fondés. Toutefois, les articles pourraient être rédigés d'une manière plus percutante et plus agressive.

1560 questionnaires ont été envoyés avec la dernière édition, avec un retour de 218 questionnaires remplis (14 pourcent). 83 pourcent des répondants sont membres d'une association de retraités, les autres proviennent des parlementaires ou des autorités. Plus de la moitié des personnes qui ont répondu sont âgées entre 70 et 84 ans. Près du quart d'entre elles ont formulé un ou plusieurs commentaires.

## «C'est une bonne chose que le CSA existe»

Le «CSA-News» est jugé très diversifié et très informatif. Toutefois, d'autres thèmes devraient être également traités, comme par exemple, la discrimination due à l'âge, la valeur locative des immeubles, les femmes qui élèvent

seules leur enfant. En tant qu'organe représentatif des personnes âgées, le CSA devrait exercer une pression plus grande sur le monde politique et les autorités. En outre, le Conseil n'est pas assez présent dans les médias et l'opinion publique. Le comité du CSA examinera prochainement en détail ce catalogue de souhaits, lors d'une séance extraordinaire consacrée exclusivement à cet effet.

## La forme imprimée reste la préférée

76 pourcent des répondants souhaitent comme jusqu'ici la forme papier et envoyée par poste. 32 pourcent seraient également d'accord d'accepter une forme électronique. 80 pourcent peuvent se représenter une combinaison avec un autre magazine destiné aux se-

## QUI EST LE CSA?

Le Conseil Suisse des aînés est l'organe de consultation du Conseil fédéral et des autorités pour les questions concernant la vieillesse. Il représente les demandes des personnes âgées dans les domaines économiques, sociaux et de société. Les 34 membres traitent les questions qui se posent à eux dans divers groupes de travail. Ils communiquent leurs prises de positions aux autorités et aux instances politiques. Le CSA est constitué des deux organisations faitières:

- Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse (FARES)
- Association Suisse des Aînés (ASA)

Ensemble, les deux organisations représentent près de 200 000 seniors, membres de ces associations.

niers. La présentation graphique est susceptible d'améliorations. Une mesure immédiate est prise: notre bulletin «CSA-News» sera dorénavant imprimé en couleur. Aussitôt qu'un autre partenaire de collaboration est trouvé, le «layout» sera actualisé.

## Votre intérêt aux thèmes du CSA

	Thèmes	Ce thème m'intéresse				Note
		beaucoup	peu	pas du tout	pas d'avis	
1	Réforme AVS	182	15	1	20	1,09
2	Participation à la politique des seniors	145	42	7	24	1.29
3	La mobilité avec l'âge	136	52	6	24	1.33
4	Soins/Soins de longue durée/Soins palliatifs	134	55	6	23	1.34
5	Santé et prévention	127	57	4	30	1.35
6	Logements conforme aux besoins des aînés	132	53	7	26	1.35
7	Connaissance des nouvelles technologies	122	68	3	25	1.38
8	Discriminations dues à l'âge	122	62	6	28	1.39
9	Sécurité des rentes	130	49	13	26	1.39
10	Aide à l'autonomie	125	64	7	22	1.40
11	Primes d'assurances/rabais de primes	131	47	19	21	1.43
12	Relations entre générations	110	74	7	27	1.46
13	Prestations complémentaires	104	71	20	23	1.57
14	Préventions des accidents	84	86	14	34	1.62
15	Situation des migrants âgés	66	92	33	27	1.83

Nous remercions vivement tous les lecteurs et lectrices pour leur participation à notre enquête. Leurs opinions nous montrent ce que nous devons conserver et ce que nous devons changer. Nous vous informons des modifications entreprises au fur et à mesure des décisions. Si vous souhaitez recevoir dorénavant le «CSA-News» électroniquement, faites-le nous savoir (e-mail à: info@ssr-csa.ch). Nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne lecture et bien du plaisir avec la nouvelle version en couleur.

# Etude-CSA: Lutter contre l'isolement grâce aux technologies?

Rudolf Garo, Membre du Comité et du Groupe de travail TIC



Muggio, commune de Breggia

La plaine entre Mendrisio et Chiasso est truffée d'installations ferroviaires, d'autoroutes, de postes de douane, d'entrepôts, de centres industriels et d'habitations. De Mendrisio et au sud du Monte Generoso, une petite route sinueuse mène dans une vallée étroite et cachée, le Val Muggio.

Plus la route s'élève dans la vallée et plus les éléments de la modernité de la plaine disparaissent. Plus les maisons modernes cèdent la place aux vieux centres villageois, plus la moyenne d'âge de la population croît. A moins de 6 km à vol d'oiseau de l'une des principales transversales européennes, il n'y a plus que des hameaux. Ici, le boom de la population n'a pas eu lieu. Cabbio, par exemple, compte aujourd'hui 170 habitants, alors qu'elle en comptait le double il y a 100 ans.

## Les personnes âgées désavantagées (discriminées)

Les villages situés sur les plateaux qui surplombent les gorges de la Breggia ont été fusionnés en 2009

par décret cantonal en une nouvelle Commune politique de Breggia avec son chef-lieu à Morbio-Dessus. Elle compte désormais 1 794 habitants, dont 392 ont plus de 65 ans et habitent pour la plupart dans les hameaux éloignés. Les personnes âgées dans les régions périphériques souffrent d'un double désavantage, d'une part, les conséquences du vieillissement et, d'autre part, l'isolement spatial et sociétal. Ce processus s'intensifie encore par le passage des services à l'Internet. Les personnes touchées ne dépendent pas seulement des soins logistiques, mais ressentent souvent la solitude, les sentiments d'insécurité, le vide social et la peur de la fragilité due à l'âge.

## Contact direct avec les intéressés

Le groupe de travail sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) du CSA s'intéresse également au programme «Active and Assisted Living» (AAL), qui permet aux personnes âgées ou handicapées de vivre plus longtemps dans leur environnement habituel. C'est là que le CSA s'engage et aimerait en savoir plus. Il s'est associé avec des chercheurs de la SUPSI (Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana), qui avait déjà travaillé dans la vallée d'Onsernone, la Vallée d'Aoste, le Centovalli et la vallée de Muggio. Dans le cadre de l'une de ces enquêtes, le Prof. Dr. Dieter Schürch ne l'a pas finalisée, mais en a développé un concept: des personnes de référence locales rendent visite régulièrement aux personnes âgées, se renseignent sur leur état de santé et rendent de petits services, tels que la correspondance avec l'autorité communale, par exemple. Ce réseau de personnes désignées de tuteurs est également disponible pour enquêter et demander comment la vie des personnes âgées pourrait être améliorée au moyen des TIC, si les personnes contactées sont disposées à accepter une telle aide, si leur santé leur permet l'apprentissage et l'utilisation de ces technologies. L'étude, parrainée par le CSA, pourra aboutir à la collecte de données qualitatives et quantitative de façon à ce que d'autres institutions dans d'autres environnements puissent poursuivre l'étude dans un contexte plus large.

L'étude a débuté le 1er septembre 2017 et sera achevée d'ici la fin du mois d'août 2018.

# Le Centre de contact CFF à Brigue: La gare principale virtuelle de Suisse

Reinhard Hänggi, rédacteur et membre du groupe de travail «Mobilité et Habitat»

Nous le savons tous: les clients des transports par rail ont toujours moins de possibilités d'entrer en contact sur place avec des employés des CFF. Cette réalité est ressentie par beaucoup comme une baisse de prestations.

D'un autre côté, les besoins des clients se modifient. De plus en plus, le client tient à liquider ses affaires de train depuis la maison ou lorsqu'il est en déplacement.

C'est la raison pour laquelle les CFF à Brigue ont développé un Centre de contacts des plus moderne, que les membres du groupe de travail «Mobilité et Habitat» ont eu l'occasion de visiter dernièrement. Depuis le numéro d'appel 0900 300 300, les renseignements les plus divers peuvent être demandés et l'ensemble des billets achetés depuis son téléphone ou son portable. Il en va de

même pour le trafic e-mail. Les CFF disposent d'un site internet très lisible et facilement accessible ([www.cff.ch](http://www.cff.ch)).

## Des chiffres imposants

La demande dans cette gare principale virtuelle est énorme et va en augmentant continuellement. Près de 300 collaboratrices et collaborateurs, y compris 20 apprentis, accomplissent les multiples tâches dans les domaines de prestations les plus divers. Chaque jour, ce sont 3000 appels et 1300 e-mails auxquels il est répondu. En outre, 520 abonnements généraux

ou demi-tarifs et 250 contacts de clients sont traités chaque jour en moyenne.

## Centre d'appel handicap

Le Centre de contacts est aussi l'office de renseignements centralisé pour les personnes à mobilité réduite. Ces dernières peuvent se renseigner sur l'accès aux gares et aux trains, ainsi que demander une aide adéquate pour monter ou descendre du train. Ce sont 61 000 demandes de clients qui tombent dans ce domaine chaque année.

## Contact Center CFF



### Les prestations de services du Contact Center CFF

- **Rail Service**  
Conseil, vente et informations pour les voyages en Suisse et à l'étranger
- **sbb.ch**  
Canal de distribution électronique
- **Service Center**  
Point de contact pour la production et les questions concernant le SwissPass tout comme pour les offres suivantes: AG, demi-tarif, demi-tarif avec carte VISA, Voie 7, carte Junior, le Z-Pass, Z-BonusPass et ZVV BonusPass
- **Gestion feedback & bon vouloir**  
Service clientèle pour défaut de qualité, suggestion d'amélioration, demandes de remboursement, éloges et questions concernant l'entreprise
- **Call Center Handicap**  
Voyages pour les personnes souffrant d'un handicap
- **Businesstravel Service Center**  
Backoffice pour la clientèle d'entreprise
- **Social Media**  
Conseil et soutien aux clients sur Facebook et Twitter
- **Hotlines**  
Hotline CFF pour les voyageurs et Care Hotline pour les proches

# Améliorations de la loi sur la naturalisation

Marianne de Mestral, membre du Comité et du Groupe de travail «Âge et migration»

Le Groupe de travail du CSA «Âge et migration» a discuté, lors de sa dernière séance, de l'ordonnance de la nouvelle Loi sur la Naturalisation et a pris connaissance de façon critique des modifications proposées malgré la standardisation unifiée et certaines améliorations qui étaient souhaitées.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la nouvelle ordonnance sur les naturalisations prévoit l'entrée en vigueur des critères essentiels suivants:

- Nouveau: le passeport suisse peut être obtenu après 10 ans de séjour (jusqu'à présent 12 ans)
- L'exigence est la possession d'un permis d'établissement (permis C). Les personnes au bénéfice d'un permis de séjour (permis B) ou d'un permis F (admission provisoire) ne peuvent plus obtenir la nationalité suisse dès 2018. C'est déjà le cas dans les cantons de Berne, de Saint-Gall et de Schwyz.
- Les «critères d'adaptabilité» seront désignés dorénavant par «critères d'intégration et seront renforcés:
  - respect de l'ordre et de la sécurité publique
  - respect des valeurs de la Constitution fédérale
  - capacité de communiquer au quotidien, oralement et par écrit, dans l'une des langues nationales
  - participation à la vie économique ou à la formation
  - promouvoir et soutenir l'intégration de son conjoint
  - les cantons peuvent instaurer d'autres critères. La Confédération se bornera qu'aux réglementations minimales.

Pour les migrants plus âgés, le resserrement des critères peut signifier que, à partir de 2018, la naturalisation devienne impossible:

- Les travailleurs étrangers ont principalement travaillé dans



Il sera dorénavant plus difficile pour les migrants âgés d'obtenir la naturalisation.

des secteurs où le travail affecte le plus la santé et où les faibles revenus sont plus nombreux. Ils sont donc plus fortement représentés parmi les retraités qui ont dû quitter prématurément la vie professionnelle et ne peuvent donc plus participer à la vie économique requise.

- La réglementation plus stricte dans les compétences linguistiques d'une langue nationale - oral B1 et niveau écrit A2 - est un obstacle quasi insurmontable pour de nombreuses personnes âgées ayant eu, à la base, une langue et un contexte éducatif différents.

- Il arrive que les migrants se décident de rester définitivement en Suisse seulement à l'âge de

la retraite - principalement pour des raisons familiales et contrairement aux intentions précédentes - et ne peuvent plus se naturaliser.

Les personnes au bénéfice d'un permis B ou F ne peuvent faire une demande de naturalisation selon les critères en vigueur que jusqu'au 31 décembre 2017. Environ 50 000 personnes vivent en Suisse avec un permis B et qui ne peuvent prétendre à une demande de naturalisation que dans l'année en cours.

Les demandes de naturalisation qui arrivent aux autorités compétentes avant la fin 2017 seront encore traitées dans le cadre de l'ancienne ordonnance fédérale de la Loi sur la Naturalisation.

# Le Tribunal fédéral confirme: Les limites d'âge sont discriminantes

Reinhard Hänggi, rédacteur

A intervalles réguliers, le Conseil Suisse des Aînés (CSA) est confronté à des cas de discriminations dues à l'âge. Le Tribunal fédéral a pris dernièrement un arrêt intéressant dans ce domaine.

## Le cas:

un chef de chœur expérimenté n'a pas été autorisé à suivre une formation en qualité de chef «Jeunesse et Musique», parce qu'il était âgé de 67 ans. Il est incontestable que cette personne dispose de compétences étendues et d'une grande expérience dans la conduite d'un chœur, mais il a déjà atteint l'âge de l'AVS.

## C'est la compétence professionnelle qui est déterminante et non l'âge

Le chef de chœur déposa une plainte auprès du Tribunal fédéral. La décision négative qu'il a reçue est contraire à la Constitution fédérale qui stipule une interdiction de discrimination. Le Tribunal fédéral abonda dans le sens du plaignant. Les droits fondamentaux ne peuvent être restreints que dans

des conditions très sévères. Pour ce faire, une base légale est nécessaire, ce qui, dans le cas présent, n'existe pas. Cela signifie en clair, que seules les qualifications professionnelles sont déterminantes pour être chef de chœur et non l'âge. Par conséquent, il doit être autorisé à suivre la formation souhaitée.

## Un article de loi est nécessaire

Dernièrement un autre cas de discrimination due à l'âge nous a été soumis. Un postulant pour une place d'assesseur en langues lui a été refusée, parce qu'il était âgé de 70 ans et donc trop vieux pour assumer cette fonction. Le CSA va s'intéresser de très près à cette question et notamment de savoir si un article de loi ne devrait pas être déposé au Parlement.

Pour la conduite d'un chœur d'enfants ou de jeunes, c'est d'abord les qualifications professionnelles qui sont déterminantes et non l'âge.



## Journée d'étude du CSA au Centre des congrès de Bienne

Mardi 7 novembre 2017,  
de 10 à 15 heures

Tous les deux ans, le CSA tient en automne une journée d'étude. Le thème de cette année est:

«Prévoyance vieillesse - quelle suite donner à l'issue de la votation du 24 septembre 2017?»

Le flyer de la Journée d'étude du CSA peut être consulté et chargé sur le site [www.ssr-csa.ch](http://www.ssr-csa.ch). Une inscription est également possible par internet.

## Impressum

### EDITEUR

Coprésidence CSA  
Roland Grunder  
Tél. 079 669 98 02  
[info@ssr-csa.ch](mailto:info@ssr-csa.ch)

Michel Pillonel  
Tél. 031 924 11 00  
[info@ssr-csa.ch](mailto:info@ssr-csa.ch)

### Rédacteur:

Reinhard Hänggi  
Tél. 032 544 05 28  
[rhaenggi@gawnet.ch](mailto:rhaenggi@gawnet.ch)

### Mise en page et production:

Lithouse, 3013 Berne  
Tél. 031 333 28 48  
[info@lithouse.ch](mailto:info@lithouse.ch)

### Impression:

Schneider Druck AG  
8032 Zurich  
Tél. 044 381 69 33  
[info@schneiderdruckag.ch](mailto:info@schneiderdruckag.ch)

**SSR** Schweizerischer Seniorenrat  
**CSA** Conseil suisse des aînés  
Consiglio svizzero degli anziani

Conseil suisse des aînés CSA  
Secrétariat, Worblentalstrasse 32  
3063 Ittigen  
Tél. 031 924 11 00  
[info@ssr-csa.ch](mailto:info@ssr-csa.ch)